

LES CONDITIONS DE TRAVAIL A LA CEHDF

L'URGENCE EST LÀ !!!



L'employeur à l'obligation légale de donner aux salariés les moyens d'accomplir leurs tâches, en respectant l'obligation de résultat, de préservation de la santé physique et mentale des salariés (cf. l'article L4121-1 du code du travail). Le cabinet APSYS vient de publier un rapport accablant sur la santé et les conditions de travail des salariés de la CEHDF.

Pourtant, les salariés sont bombardés de messages incitant à voter tel ou tel syndicat. Pas un jour sans un message vous demandant de ne pas oublier de voter.

Est-ce que l'urgence est là pour les salariés ?

Notre charge de travail est en permanente augmentation, nos employeurs ne nous donnent pas les moyens nécessaires pour la réaliser. Pour preuve, la Caisse d'Épargne HDF a vu ses effectifs baisser depuis la fusion et ça continue. Dans ces conditions, comment faire plus en étant moins nombreux ? Pour les patrons, la réponse est simple : en mettant plus de pression sur les salariés au détriment de leur santé !

Pour ce faire, la Caisse d'Épargne Hauts De France a choisi d'institutionnaliser la pression en permanence pour obtenir des salariés toujours plus de résultats. Les résultats sont là, mais à quel prix ? Un coût humain désastreux.

Au-delà des individus, le fait que l'entreprises mise sur l'individualisation des objectifs et des rémunérations pour motiver les salariés, entraîne également la mise à mal des collectifs de travail. Au quotidien, on constate une détérioration des rapports entre les salariés en compétition entre eux aboutissant parfois à des conflits, et surtout une dégradation de la santé physique et mentale de beaucoup d'entre eux.

Les conditions de travail sont également dégradées par les fréquents dépassements des horaires de travail.

Dans un environnement économique difficile, les objectifs découlant de pressions prégnantes créent des conflits avec la clientèle qui réalise de plus en plus qu'elle est flouée. Partout, on constate une augmentation de l'agressivité de clients génératrice du mal-être chez les salariés.

Sud Solidaires refuse de cautionner la politique d'endormissement des représentants du personnel mise en œuvre par les patrons.

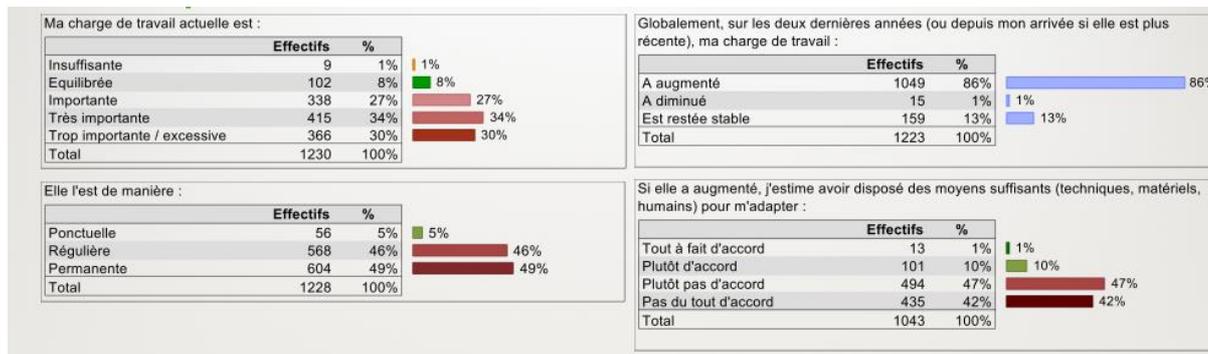
Si aujourd'hui les conditions de travail sont mauvaises et surtout pathogènes, il existe toutefois des solutions.

Ainsi, **Sud Solidaires** a fait des propositions en demandant entre autres, l'arrêt des comparaisons individuelles, et la mise en place d'outils permettant le respect des horaires de travail. Les salariés qui se sentent de plus en plus infantilisés doivent également retrouver une réelle autonomie dans leur journée de travail.

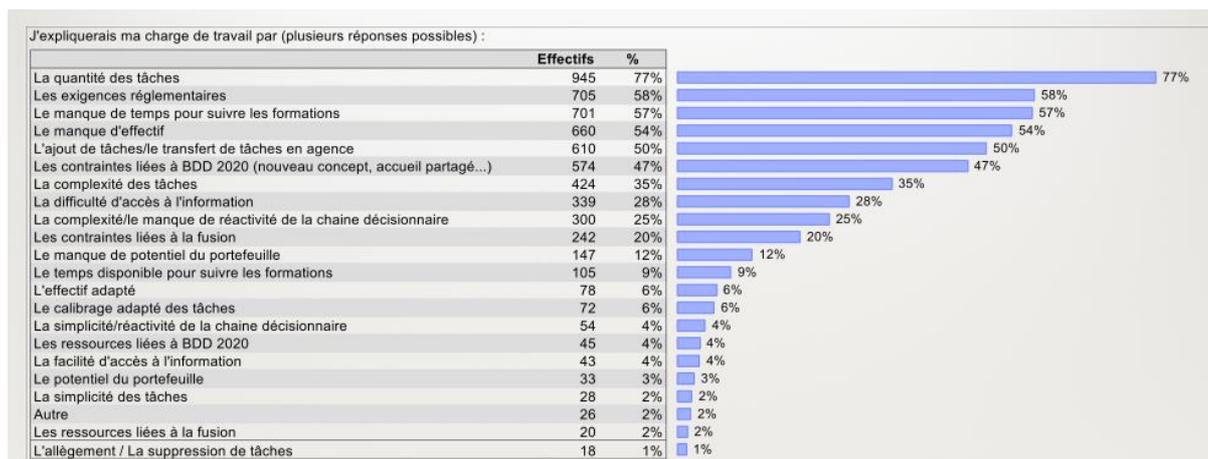
STOP à ces organisations qui menacent notre santé dans notre entreprises !

ON NE PEUT PLUS CONTINUER DE TRAVAILLER A EN PERDRE LA SANTE !

La perception de la charge de travail pour les salariés du réseau commercial :



Les explications de la perception de la charge de travail pour les salariés du réseau commercial :

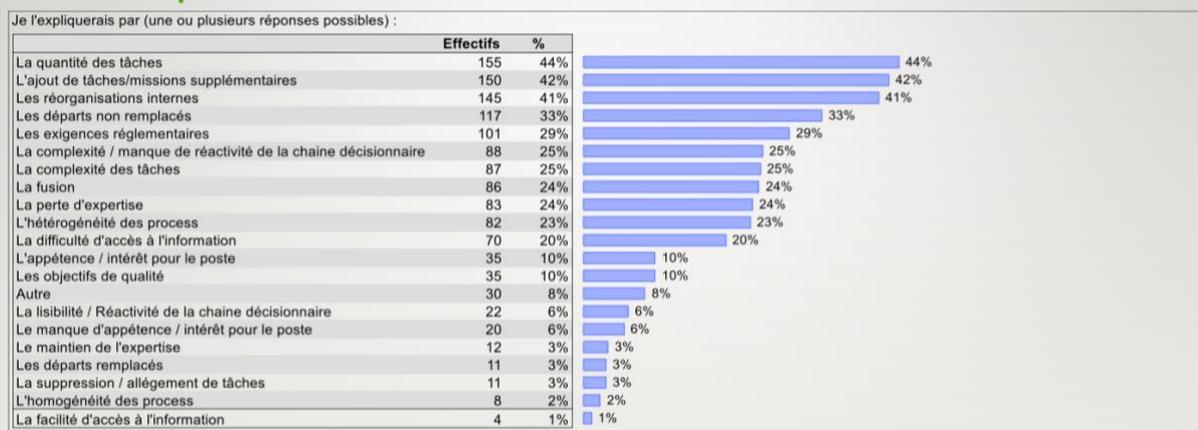


La perception de la charge de travail pour les salariés des fonctions supports :



- La charge de travail pour une majorité de salariés se caractérise par :
 - Un **déséquilibre** (charge de travail importante à excessive et insuffisante pour 77% des répondants) **régulier** (pour 55%) voire **permanent** (pour 33% - (47,8% pour le pôle BDD))
 - Une **augmentation** sur les deux dernières années (67% des répondants - 72,2% pour le pôle Ressources et conduite du changement) **sans mise à disposition** des moyens suffisants pour s'adapter (63%)

Les explications de la perception de la charge de travail pour les salariés des fonctions supports :



- Autre : acceptation de missions supplémentaires, absence longue durée, assimilation permanente de nouveaux outils et logiciels, la pression du réseau, le manque de formation, l'absence de perspectives, les campagnes commerciales, les problèmes informatiques, le manque d'autonomie, le nombre de mails internes, l'absence de temps dédié pour l'administratif/le suivi/la proactivité/la préparation



Union
Syndicale
Solidaires

Sud-Solidaires section Hauts de France
30, rue des Jardins 62 300 Lens
sud.solidaires.hdf@gmail.com
www.sudbpce.com